

- 1 DOSSIER THÉMATIQUE 1**
SIUE DEUS SIUE DEA. DÉNOMINATIONS DIVINES DANS LES MONDES GREC ET SÉMITIQUE :
UNE APPROCHE PAR LE GENRE

DOSSIER THÉMATIQUE 2
TRADITION ET TRANSMISSION DANS L'ANTIQUITÉ : RÉFLEXIONS INTERDISCIPLINAIRES

- 98 Claire CAMBERLEIN, Efstathia DIONYSOPOULOU & Thibault FOULON**
Introduction. La tradition et sa transmission : positionnements théoriques

- ▶ **105 MéliSSa LEUZY**
Consigner ou fabriquer la légende d'Alexandre le Grand ? Arrien face à la tradition dans l'*Anabase*

- 117 Héloïse SMETS**
Un autre regard sur l'archaïsme dans les sépultures privées de l'Égypte pharaonique

- 128 Laura WALDVOGEL**
Nouveaux indices de variabilité au sein des traditions funéraires de l'ouest du Rubané occidental

- 141 Grégoire BLANC**
Praxis citationnelle et co-construction du discours scientifique dans les *Naturales Quaestiones* de Sénèque (livres II & III)

- 150 Anthony GLAISE**
Polémiques, traditions et identités : réflexions autour des *Discours contre les juifs et les judaïsants* de Jean Chrysostome

- 159 ACTUALITÉ DE LA RECHERCHE**
QUOI DE NEUF À L'OUEST DE STRASBOURG ? KOENIGSHOFFEN :
ÉTAT DES LIEUX ET DÉCOUVERTES RÉCENTES

- 195 VARIA**

CONSIGNER OU FABRIQUER LA LÉGENDE D'ALEXANDRE LE GRAND ? ARRIEN FACE À LA TRADITION DANS L'ANABASE

Mélissa LEUZY

Doctorante en littérature grecque
EA 4178 Centre Pluridisciplinaire Textes et Cultures (CPTC)
Université de Bourgogne

melissa.leuzy@gmail.com

RÉSUMÉ

Dans l'*Anabase*, Arrien convoque des sources nombreuses et s'y réfère souvent explicitement par une large gamme de mentions, allant du nom des auteurs aux expressions « ce qui est dit » ou « le bruit qui court ». Puisqu'un historien antique pouvait faire le choix de ne pas citer ses sources, ce parti pris suscite la réflexion. Arrien est-il condamné à n'être que le passeur d'une tradition déjà toute constituée sur le conquérant, incapable de prendre lui-même en charge le récit ? C'est précisément sur la nature exacte de la transmission du matériau historique dont il hérite, sur ses critères et ses finalités que porte cette étude.

En réalité, Arrien n'enregistre pas aveuglément tout ce qui a été dit sur Alexandre : il évalue avec précision le degré de vérité de chacune de ses sources. Transmettre revient alors à juger et à sélectionner. Mais parallèlement à cette posture critique de l'historien, qui entreprend d'épurer la tradition des mensonges, l'auteur ménage un autre critère en laissant une place pour ce qui est « digne d'être raconté ». Plus encore, il subordonne ses jugements historiques à la vision du conquérant qu'il entend véhiculer. De cette façon, la transmission se fait création d'un nouvel Alexandre, façonné par Arrien grâce à une habile manipulation des sources.

In the *Anabasis of Alexander*, Arrian refers to many sources and often mentions them explicitly by either naming authors or using expressions like "what is said" or "it is rumoured that". Since ancient historians could decide not to allude to their sources, this choice is thought-provoking. Was Arrian dependent on his predecessors and unable to tell Alexander's story by himself? This paper investigates how Arrian transmits his sources' content, mainly focusing on his criteria and his purpose.

Arrian does not blindly register everything that was said about Alexander, but he precisely evaluates the trustworthiness of his sources so that the task of transmitting Alexander's history implies judgment and selection. Along with fulfilling a historian's critical task, which consists in suppressing false pieces of information, Arrian uses an additional selection criterion by transmitting what he considers to be "worth telling". Moreover, he subordinates his historical judgments to the portrait of the ruler that he wants to construct and skillfully handles his sources' content in order to create his own Alexander.

MOTS-CLÉS

Arrien,
Alexandre,
Anabase,
historiographie,
personnage,
sources,
récit,
tradition.

KEYWORDS

Arrian,
Alexander,
Anabasis,
historiography,
character,
sources,
narrative,
tradition.

Dans l'histoire du règne et des campagnes d'Alexandre qu'il rédige au II^e siècle ap. J.-C., Arrien fait très largement allusion au matériau issu de ses prédécesseurs [1]. Au fil des sept livres qui composent l'*Anabase*, on dénombre plus de 250 références aux sources de l'historien. Quatorze auteurs différents sont explicitement nommés dans des notations éparses [2], auxquelles il convient d'ajouter des mentions plus vagues, effectuées au moyen de périphrases [3], des tours indéterminés « on dit » et « on écrit » [4] ou des expressions « le bruit qui court » (λόγος) et « ce qui est dit » (λεγόμενα) [5], qui étendent la « large gamme de sources » [6] déployées par l'écrivain.

Face à cette myriade de citations, les critiques se sont d'abord concentrés sur la reproduction de deux sources en particulier, Ptolémée et Aristobule, qui

a parfois été jugée lacunaire et fautive [7], le plus souvent minutieuse [8]. De telles analyses, qui ont établi une distinction nette entre l'œuvre d'Arrien et la Vulgate [9] et conféré à l'*Anabase* un crédit historique insigne [10], ont été nuancées depuis quelques décennies. Il est alors apparu que les écrits de Ptolémée et Aristobule, pourtant présentés par Arrien comme ses deux sources majeures, étaient loin d'être recopiés intégralement [11] et pouvaient être retravaillés par l'historien [12]. Parallèlement, les commentateurs ont souligné [13] et détecté dans plusieurs formules [14] l'influence de la Vulgate sur l'écriture de l'*Anabase*. Pour reprendre une métaphore d'Albert Bosworth, le travail d'Arrien s'est alors révélé proche de celui d'un mosaïste, qui aurait réuni des textes issus de traditions diverses comme autant de tesselles [15], extraites

[1] ZAMBRINI 2003 se sert même de l'exemple d'Arrien pour réfuter l'assertion de VEYNE 1983, p. 17, selon laquelle « un historien antique ne cite pas ses sources ». Pour des ouvrages généraux sur Arrien et l'*Anabase*, voir BOSWORTH 1988 ; STADTER 2000. Pour le rapport qu'Arrien entretient avec ses sources, voir BOSWORTH 1976 ; STADTER 2000, p. 66-76 ; TONNET 1988 ; BOSWORTH 1988, p. 38-93 ; HAMMOND 1993 ; ZAMBRINI 2003 ; MUCKENSTURM-POULLE 2009.

[2] On trouve 116 références à des auteurs ou à des œuvres qu'Arrien a utilisés pour composer l'*Anabase*, réparties de la façon suivante : 45 mentions d'Aristobule, 32 de Ptolémée, 7 de Néarque et d'Hérodote, 4 d'Eratosthène et de Xénophon, 3 des *Ephémérides*, d'Hécateé, de Mégasthène et d'Homère, 2 de Ctésias et une mention d'Aristos, d'Asclépiade et d'Onésicrite. Dans ce décompte, ne sont pris en compte les noms d'auteurs que lorsqu'ils sont désignés comme écrivains chez qui Arrien a trouvé des informations. Ptolémée, Aristobule, Néarque, Onésicrite et Xénophon apparaissent aussi comme acteurs de l'histoire, mais de telles mentions ont été laissées de côté. De même, les références à des auteurs faites par les personnages ont été omises.

[3] Ainsi, des auteurs sont évoqués à 64 reprises au moyen de périphrases, telles que « tous » (2), « la plupart » (5), « d'autres » (6), « les uns » ou « les autres » (34), « quelqu'un » ou « certains » (10), « ceux qui sont tout à fait crédibles » (1), « des hommes compétents » (1), les compagnons d'Alexandre (3) ou un peuple autochtone (2).

[4] On trouve 49 mentions de ce type, avec 20 emplois de λέγουσιν, 23 emplois de λέγεται et 6 occurrences des tours ἀναγγράπται, γέγραπται et ζυγγέγραπται.

[5] L'*Anabase* compte 32 occurrences de λόγος et λεγόμενα dans ce sens.

[6] BOSWORTH 1988, p. 64.

[7] Voir RADET 1925, p. 28.

[8] Voir LAYA 1836, p. 353 ; GUILHEM DE CLERMONT-LODEVE 1775, p. 25.

[9] L'œuvre d'Arrien, fondée sur les récits de deux compagnons d'Alexandre, Ptolémée et Aristobule, qui ont participé aux événements, s'oppose à la Vulgate, fondée sur le récit de Clitarque. Pour cette distinction, voir VIDAL-NAQUET 1984, p. 331-332 et TONNET 1988, p. 636.

[10] Pour un aperçu général du crédit accordé à l'*Anabase* grâce à ce choix des sources, voir BOSWORTH 1976, p. 2-4.

[11] Voir STADTER 2000, p. 69.

[12] Pour Aristobule, voir l'exemple du tombeau de Cyrus donné par BOSWORTH 1988, p. 46-55 et pour Ptolémée, voir l'exemple de la visite des Celtes donné par STADTER 1981, p. 167-169.

[13] Voir TONNET 1988.

[14] Il y a toutefois des débats sur les sources désignées par les périphrases « on dit », « il est dit » ou « le bruit court » employées par Arrien. HAMMOND 1993, p. 190 considère que ces expressions ne désignent pas Ptolémée et Aristobule, tandis que BOSWORTH 1980, p. 20 estime qu'elles peuvent qualifier ces auteurs, mais marquent une réserve. Pour TONNET 1988, qui propose une typologie précise, ἔστιν οἱ ἀνέγραψαν et λέγουσι sont employés pour désigner une troisième source ; λόγος κατέχει désigne un accord entre Aristobule et une troisième source ; λέγεται un accord entre Ptolémée, Aristobule et une troisième source. Mais quelles que soient les sources exactes désignées par ces formules, le choix d'une expression différente des noms explicites de Ptolémée et Aristobule offre une variation dans les citations, révélatrice d'une volonté d'étendre la palette de sources.

[15] Voir BOSWORTH 1988, p. 60 : « The tesserae of the mosaic may be the same, but they are worked into a different pattern ».

de leur œuvre d'origine et replacées dans un nouvel ensemble. Ces travaux ont ainsi mis en exergue à la fois un rôle plus actif d'Arrien dans la composition de son œuvre que ne le laissait supposer la simple copie de deux sources choisies d'emblée, et l'ampleur que des récits pluriels prennent au sein de la narration de l'*Anabase*.

Or c'est justement sur cette dualité et les questions qu'elle soulève que notre étude se concentrera. Car l'historien se présente bel et bien comme « un des écrivains de langue grecque les plus éminents » [16], apte à surpasser les « si nombreux historiens » [17] qui ont déjà relaté le parcours d'Alexandre. Mais simultanément, les multiples références paraissent laisser Arrien dans l'ombre de la tradition : l'intrusive voix des sources envahit dès l'abord la narration, inaugurée par « on dit » (λέγεται) [18]. Le narrateur passe parfois brusquement au discours rapporté comme s'il ne pouvait pas continuer lui-même à prendre en charge le récit [19]. Il affirme « suivre » (ἔπομαι) les versions de ses prédécesseurs [20], si bien qu'il est condamné au mutisme lorsqu'eux-mêmes se sont tus [21]. Bien plus, dans la préface de l'*Anabase*, il ne désigne pas l'opération historiographique à laquelle il s'adonne par le terme thucydéen « composer » (συγγράφω), réservé à ses sources [22], mais par le verbe « consigner » (ἀναγράφω), récurrent dans la suite du récit [23]. Surgit dès lors une situation surprenante, où un auteur qui signale sa maîtrise précoce de l'écriture [24] place l'accent sur son

rôle de passeur des textes antérieurs et où il qualifie son récit de « composition » (συγγραφή) [25] sans affirmer l'avoir « composé » (συγγράφω) [26] lui-même. Au contraire, il associe les termes συγγραφή et ἀναγράφω [27], de sorte que l'enregistrement et la transmission des récits précédents deviennent essentiellement liés à son œuvre.

C'est pourquoi nous nous proposons d'examiner plus en détail le rôle des sources « consignées » dans le récit. Il ne s'agira pas de détecter la présence, la réécriture ou le réagencement de telle ou telle version, comme cela a déjà été fait, mais de comprendre pourquoi Arrien a laissé apparaître si ostensiblement un matériau qui, chez d'autres historiens, reste masqué [28]. Dans un genre antique qui oscille « entre récit historique et invention littéraire », pour reprendre le titre d'une étude récente consacrée à Plutarque [29], cette tâche reviendra plus précisément à cerner la fonction narrative de ces citations nombreuses et variées et à saisir leur place au sein du projet historiographique d'Arrien.

Dans cette optique, nous étudierons de concert les références aux œuvres antérieures distillées dans le récit et les commentaires qui les accompagnent. Car ces points de rencontre, qui mettent en présence la voix du narrateur et celle de la tradition, permettent d'appréhender les différentes facettes de la transmission. Étymologiquement, « transmettre » consiste d'abord à « envoyer de l'autre côté, faire passer » [30] le contenu des sources et, effectivement, les citations émaillées dans le récit « font

[16] *Anabase*, I, 12, 5 : τῶν πρώτων ἐν τῇ φωνῇ τῇ Ἑλλάδι. Pour l'autoprésentation d'Arrien comme un écrivain talentueux dans l'*Anabase*, voir MOLES 1985, p. 166 ; HEDBER 2004, p. 174. Voir également SCHEPENS 1971, p. 262 pour qui l'historien établit un rapprochement entre sa propre renommée et celle de son personnage.

[17] *Anabase*, I, préf. 3 : τοσοῖσδε συγγραφεῦσι.

[18] *Ibid.*, I, 1, 1.

[19] Pour ce brusque passage au discours indirect, voir, par exemple, *Anabase*, V, 1, 3-4, où Arrien évoque l'ambassade envoyée à Alexandre par les habitants de Nysa. Le narrateur commence le récit à l'indicatif avec l'expression « les Nysiens envoient » (ἐκπέμπουσι οἱ Νυσαῖοι). Mais à la phrase suivante, il passe à une proposition infinitive sans aucune formule introductive, avec « et (dit-on) les ambassadeurs entrent » (παρελθεῖν τε τοὺς πρέσβεις). Interprété tantôt comme l'indice d'une source unique (BOSWORTH 1995, p. 204), tantôt comme la marque d'un embarras de l'historien (BOSWORTH 1995, p. 354 ; HAMMOND 1993, p. 260), ce procédé instaure quoi qu'il en soit une labilité énonciative, qui met brusquement en sourdine la voix du narrateur, dont la présence dans le récit paraît toujours révoquant.

[20] Pour l'emploi d'ἔπομαι, voir *Anabase*, V, 7, 1 ; VI, 2, 4 ; VI, 28, 3 et VI, 28, 6.

[21] *Ibid.*, V, 7, 1.

[22] *Ibid.*, I, préf. 1 : « Ptolémée fils de Lagos et Aristobule

fils d'Aristobule [...] ont composé » (Πτολεμαῖος ὁ Λάγου καὶ Ἀριστόβουλος ὁ Ἀριστοβούλου [...] συνέγραψαν). Cf. Thucydide, *Guerre du Péloponnèse*, I, 1, 1 (éd. ROMILLY 2009) : « Thucydide l'Athénien a composé » (Θουκυδίδης Ἀθηναῖος συνέγραψε). Pour les qualités accordées à Ptolémée et Aristobule dans la préface, qui sont celles qu'habituellement un auteur se prête, voir TOTI 2009.

[23] Pour l'utilisation d'ἀναγράφω par le narrateur, voir dans la préface *Anabase*, I, préf. 1 ; I, préf. 3. Puis, voir dans le récit, *Ibid.*, II, 12, 8 ; II, 24, 6 ; IV, 14, 4 ; V, 4, 1 ; V, 4, 3 ; V, 5, 2 ; VI, 11, 8 ; VI, 28, 2 ; VI, 28, 6 ; VII, 3, 1 et VII, 27, 3.

[24] Voir *Anabase*, I, 12, 5.

[25] Pour l'emploi de ce mot désignant l'*Anabase*, voir I, préf. 3 ; I, 12, 4 ; V, 4, 3 ; VI, 11, 2 ; VII, 3, 1 ; VII, 30, 3.

[26] Dans l'*Anabase*, le verbe συγγράφω n'est utilisé qu'une seule fois par l'auteur (*Ibid.*, VI, 28, 3) et encore est-il employé avec l'expression « en suivant Aristobule » (Ἀριστοβούλῳ ἐπόμενος), comme si cette opération n'était permise à l'auteur que sous l'égide d'un prédécesseur.

[27] Voir *Anabase*, V, 4, 3 ; VII, 3, 1.

[28] Pour un exemple d'appropriation de sources jamais nommées, voir les considérations de LORAU 1986 sur Thucydide.

[29] MARECHAUX & MINEO 2020.

[30] Pour l'étymologie et l'histoire de ce terme, voir REV 2016, p. 2491.

passer » d'un public à l'autre et d'un temps à l'autre [31] les versions consignées. Mais comme le suggère le préfixe du verbe « transmettre », il s'agit aussi d'un passage « à travers » un texte susceptible de laisser son empreinte sur le matériau qu'il véhicule. Pour cet aspect, les commentaires dont l'historien assortit ses citations renseigneront sur son rôle d'intermédiaire.

LA CONSTRUCTION D'UN *ETHOS* D'HISTORIEN COMPÉTENT

De fait, pour Arrien, le rôle de passeur de la tradition contribue à mettre en scène son travail et ses qualités d'historien.

Loin de muer l'*Anabase* en un « mélange de recherches des autres » [32] qui occulterait la présence du véritable auteur, la multitude de citations est en effet subordonnée à l'image de lui-même qu'Arrien construit et offre aux regards du lecteur. C'est même un extrait du livre VII où les sources de l'historien envahissent complètement la narration, qui trahit le mieux cette dépendance. Arrien y relate la mort du conquérant, en citant successivement les *Ephémérides royales*, Ptolémée et Aristobule, puis quatre versions imputées à chaque fois à « d'autres » (οἱ δέ) non identifiés, pour finir par celle de « quelqu'un » (τις) [33]. Leurs voix se bousculent dans le récit par une alternance d'infinitifs et de propositions introduites par ὅτι, et laissent en sourdine l'instance principale d'énonciation. Mais au milieu de ce ballet de sources, deux percées fugitives du narrateur sont repérables. La première de ces interventions vient s'intercaler entre les références. Le narrateur suspend son énumération pour signaler : « je sais (οἶδα) que beaucoup d'autres versions ont été consignées (ἀναγεγραμμένα) au sujet de la fin d'Alexandre » [34]. Il poursuit ensuite son catalogue, qu'il conclut par l'assertion :

« Et que ces versions soient consignées (ἀναγεγράφω) par moi dans un récit plus pour que je n'aie pas l'air (δόξαιμι) d'ignorer qu'elles sont dites que parce qu'elles sont crédibles » [35].

Si discrètes soient-elles, ces deux interventions offrent une clé de compréhension du passage et bouleversent la hiérarchie que laissait supposer la répartition inégale de la parole entre les voix des sources et celle du narrateur. Albert Bosworth, qui s'est déjà penché sur cet extrait, a compris cet ample inventaire comme une « recherche d'exhaustivité » [36] de la part d'Arrien. Mais en réalité, c'est moins l'exhaustivité elle-même qui importe à l'écrivain, que la construction d'un *ethos* d'auteur exhaustif, sensible dans l'usage du verbe δοκῶ. Par son entremise, l'historien aborde la question de l'opinion des lecteurs à son endroit et entend l'infléchir, comme en témoigne la proposition circonstancielle de but dans laquelle apparaît ce verbe. Ainsi guidé, le lectorat doit prêter attention aux vastes connaissances que l'auteur revendique dans les formules « je sais » (οἶδα) et « ne pas ignorer » (μὴ ἀγνοεῖν) et qui le rendent capable de « consigner » (ἀναγεγράφω) toutes les versions déjà consignées (ἀναγεγραμμένα) auparavant, sans rien omettre. Dans ce contexte, la succession de références fait office d'exemple censé illustrer les prétentions de l'écrivain et convaincre le lecteur. Et si les historiens modernes considèrent effectivement qu'Arrien s'est appuyé sur une « base documentaire substantielle » [37], c'est bien là le portrait qu'il a voulu construire par ses citations, en se présentant comme un érudit qui maîtrise parfaitement toute la tradition. D'incapacité à prendre en charge le récit qu'elle pouvait sembler être de prime abord, la posture en retrait devient, à travers ces commentaires, une qualité de l'historien, apte à embrasser et restituer la riche matière qu'il a reçue.

L'image de l'auteur façonnée dans ce passage dialogue avec le reste de l'œuvre. Car si ici Arrien affiche ostensiblement un savoir exhaustif sur l'histoire d'Alexandre, c'est pour mieux occulter ailleurs une partie de la tradition sans être taxé d'ignorance. Dès la première phrase de l'*Anabase* en effet, le fait de « consigner » (ἀναγράφω) est associé à celui de « choisir » (ἐπιλέγω) [38]. Ensuite, le récit est ponctué de réflexions métalittéraires où l'historien impose une limite à ce qu'il « consigne » [39], et

[31] Ce nouveau lectorat à qui Arrien transmet l'histoire d'Alexandre est désigné par les expressions les « hommes » (οἱ ἄνθρωποι) dans l'*Anabase*, I, 12, 4 et VII, 30, 3 et la « postérité » (οἱ ἔπειτα ἄνθρωποι) en VI, 11, 8.

[32] SCANLON 2015, p. 261.

[33] *Anabase*, VII, 26-27.

[34] *Ibid.*, 27, 1 : Πολλὰ δὲ καὶ ἄλλα οἶδα ἀναγεγραμμένα ὑπὲρ τῆς Ἀλεξάνδρου τελευτῆς. Toutes les traductions proposées sont des traductions personnelles. Pour l'œuvre

originale, accompagnée d'un appareil critique, voir Roos 2002.

Pour une traduction française de l'œuvre, voir SAVINEL 1984.

[35] *Anabase*, VII, 27, 3 : Καὶ ταῦτα ἐμοὶ ὡς μὴ ἀγνοεῖν δόξαιμι μᾶλλον ὅτι λεγόμενά ἐστιν ἢ ὡς πιστὰ ἐς ἀφήγησιν ἀναγεγράφω

[36] BOSWORTH 1988, p. 61.

[37] ZAMBRINI 2003, p. 564.

[38] *Anabase*, I, préf. 1.

[39] *Ibid.*, II, 24, 6 ; IV, 14, 4 ; V, 4, 3 ; V, 5, 2 ; VI, 28, 6.

cela alors que parfois « d'autres auteurs ont raconté autrement beaucoup d'autres choses sur ces faits mêmes [40] ». De tels cas risquaient de provoquer la suspicion des lecteurs envers les compétences d'Arrien. Il prévient ce doute en décidant, pour un épisode, d'énumérer les « nombreuses autres versions » ordinairement passées sous silence, de sorte que l'exhaustivité occasionnelle légitime une sélection habituelle. Dès lors, la tradition reçue par Arrien se trouve fragmentée en plusieurs traditions, que l'historien choisit de transmettre ou d'omettre. Pour conforter cette tâche, il signale fréquemment les désaccords de ses sources [41] : face aux dissonances des auteurs « discordants » (ἀξύμφωνοι) [42], qui obstruent le déroulement des faits, il s'assigne le rôle d'étouffer certaines de ces voix pour restituer leur linéarité aux événements.

Parallèlement, Arrien expose avec précision les raisons du choix entre telle ou telle version, motivé par la nécessité historiographique de « dire ce qui s'est produit » [43] et par le rejet corollaire des mensonges [44]. Ainsi, l'auteur n'affiche pas seulement sa connaissance de toutes les traditions et sa sélection de certaines d'entre elles ; il laisse également paraître son aptitude à juger correctement ses sources. Pour parvenir à ses fins, il instaure dans l'*Anabase* un « récit à structure double », selon la formule de François Hartog [45], où les sources qu'il cite sont augmentées d'un commentaire sur leur recevabilité historique. Le jugement est exprimé par la formule récurrente « je consigne (cette version) comme étant » (ἀναγράφω ὡς)

suivie d'un adjectif qui attribue un degré de vérité aux faits rapportés [46]. Les adjectifs employés sont « véridique » (ἀληθής), « exact » (ἀτρεκής), « crédible » (πιστός), « vraisemblable » (εἰκός), « douteux » (ἀμφίλογος), « incroyable » (ἄπιστος), accompagnés parfois d'une négation [47]. À ces mots sont souvent adjoints « entièrement » (πάντη), « pas entièrement » (οὐ πάντη), « non hors de » (οὐκ ἔξω), « non loin de » (οὐ πόρρω) et même « pas entièrement hors de » (οὐ πάντη ἔξω) [48], tandis qu'à certaines occasions, la version relatée se situe entre deux niveaux de vérité : elle n'est « ni vraie, ni entièrement incroyable » [49] ou « ni exacte ni entièrement incroyable » [50]. Par cette large gamme lexicale, l'auteur se promeut juge compétent de ses sources, capable de prononcer des verdicts nuancés. À cette fin, il prend aussi un soin particulier à justifier la confiance qu'il accorde à certains de ses prédécesseurs, en convoquant des critères qui jouissent d'une autorité particulière dans l'Antiquité, tels que l'autopsie, l'impartialité ou le statut social [51]. Telle est la méthode que l'historien révèle minutieusement, à la surprise de certains commentateurs modernes [52], en faisant pour ainsi dire entrer le lecteur dans son cabinet de travail, au moment où il remplit une des tâches allouées à l'historien antique : séparer le bon grain de l'ivraie parmi tous les « bruits » reçus de la tradition [53]. Le destinataire de l'œuvre est dès lors investi du rôle de témoin, qui assiste en différé à la création du récit historiographique et peut juger l'historien, en le regardant juger ses sources.

[40] *Ibid.*, IV, 14, 4 : πολλὰ δὲ καὶ ἄλλα ὑπὲρ τούτων αὐτῶν ἄλλοι ἄλλως ἀφηγήσαντο. Une remarque similaire est observable en VI, 11, 2, à propos de la blessure d'Alexandre : πολλὰ δὲ καὶ ἄλλα ἀναγράφεται τοῖς ξυγγραφεῦσιν ὑπὲρ τοῦ παθήματος.

[41] *Ibid.*, II, 3, 7 ; II, 4, 7 ; III, 3, 6 ; IV, 8, 8 ; IV, 9, 2-3 ; IV, 13, 5 ; IV, 14, 1-2 ; V, 14, 4 ; V, 19, 5 ; VI, 11, 1 ; VI, 11, 3-8 ; VI, 24, 1-2 ; VI, 28, 1-3 ; VII, 3, 2 ; VII, 13, 3 ; VII, 14, 5-7 ; VII, 22, 4. Voir également la remarque générale de la préface « ἄλλοι μὲν δὴ ἄλλα ὑπὲρ Ἀλεξάνδρου ἀνέγραψαν » (I, préf. 2), qui trouve un écho dans la remarque « Ἔνθα δὴ καὶ ἄλλοι ἄλλα ἀνέγραψαν ὑπὲρ τοῦ πένθους τοῦ Ἀλεξάνδρου » (VII, 14, 2).

[42] *Ibid.*, I, préf. 2.

[43] Aristote, *Poétique*, 1451b 4 (éd. GERNEZ 2008) : τὰ γενόμενα λέγειν.

[44] Pour une dénonciation des mensonges, voir *Anabase*, V, 4, 3-4 ; VI, 2, 3 et VI, 11, 2.

[45] HARTOG 2018, p. 77.

[46] Voir par exemple *Anabase*, I, préf. 1 ; I, préf. 3 ; II, 12, 8 ; VI, 28, 2 ; VII, 15, 6.

[47] Pour πιστός, voir *Anabase*, I, préf. 1 ; I, préf. 2 ; II, 16, 6 ; V, 2, 7 ; V, 5, 1 ; VI, 28, 1 ; VI, 28, 2 ; VII, 13, 5 ; VII, 14, 5. Pour ἄπιστος, voir I, préf. 3 ; II, 12, 8 ; III,

2, 1 ; VII, 15, 6. Pour ἀτρεκής, voir III, 3, 6 ; VII, 15, 6. Pour εἰκός, voir II, 16, 6 ; III, 3, 6 ; V, 14, 5 ; VII, 14, 6. Pour ἀληθής, voir I, préf. 1 ; II, 12, 8 ; IV, 10, 1 et V, 20, 10. Pour ἀμφίλογος, voir V, 4, 2.

[48] Pour πάντη, voir *Anabase*, I, préf. 1 ; II, 12, 8 et VII, 15, 5. Pour οὐ πάντη, voir I, préf. 3 et V, 1, 2. Pour οὐκ ἔξω, voir II, 16, 6. Pour οὐ πόρρω, voir V, 20, 10. Pour οὐ πάντη ἔξω, voir VII, 14, 6.

[49] *Anabase*, II, 12, 8 : καὶ ταῦτα ἐγὼ οὐθ' ὡς ἀληθῆ οὔτε ὡς πάντη ἄπιστα ἀνέγραψα.

[50] *Ibid.*, VII, 15, 6 : καὶ τοῦτο οὔτε ὡς ἀτρεκές οὔτε ὡς ἄπιστον πάντη ἀνέγραψα.

[51] Ces trois critères sont réunis dans la préface. Pour le crédit de l'autopsie, de l'impartialité et du statut social, qualités habituelles que l'historien se prête pour inspirer confiance à ses lecteurs, voir LACHENAUD 2004, p. 72 ; TOTH 2009. Sur le concept d'autopsie dans l'historiographie classique, voir SCHEPENS 1980.

[52] Voir par exemple la remarque de LACHENAUD 2004, p. 72 : « Il est remarquable qu'Arrien éprouve le besoin de se justifier d'avoir confiance en Aristobule et Ptolémée ».

[53] Pour cette injonction à mettre de l'ordre dans les différentes traditions, déjà présente chez Hécatée de Milet, voir CASEVITZ & HARTOG 1999, p. 42-54.

Pour appuyer l'opinion favorable que ce procédé est censé provoquer dans l'esprit du lecteur, Arrien suggère que seul un infime substrat est retenu et transmis à l'issue de son examen. À l'orée de l'œuvre, il évoque lui-même les « si nombreux historiens » qui se sont attelés au récit du parcours d'Alexandre [54]. Mais parmi eux, seuls deux auteurs, Ptolémée et Aristobule, sont jugés « plus crédibles » (πιστότεροι) et capables de proposer des versions « entièrement véridiques » (πάντη ἀληθῆ) [55]. Il arrive ensuite à plusieurs reprises qu'Arrien se serve de la variante de l'un d'eux pour contester la version transmise par « d'autres », plus nombreux, ou même par « la plupart » [56]. Ailleurs, sans même invoquer leur autorité, il s'élève contre « le bruit qui court partout » (ὁ πᾶς λόγος) [57]. Ce faisant, il s'érige en historien exigeant, qui passe la tradition au crible d'une inspection rigoureuse et implacable.

En définitive, la polyphonie et les multiples références perceptibles dans l'*Anabase* constituent un entrelacement savant qui laisse affleurer, sous les citations, la figure d'un historien consciencieux, parfaitement informé de son sujet, mais prêt à sacrifier une grande partie de la tradition à la vérité, pour la transmettre épurée des versions douteuses. Laisser apparaître les dires des prédécesseurs participe ainsi de la construction d'un *ethos* d'auteur apte à inspirer la confiance du lecteur.

UNE PLACE POUR CE QUI EST « DIGNE D'ÊTRE RACONTÉ » : LA PERCÉE DU CRÉATEUR PAR-DELÀ L'HISTORIEN

Mais les mentions explicites de la tradition ne se limitent pas à ce rôle. Elles attirent également l'attention sur un dessein poursuivi par l'auteur de l'*Anabase* : celui d'offrir un portrait littéraire de son protagoniste dont il se promeut le créateur.

Car il est des citations où l'*ethos* d'historien compétent est visiblement laissé de côté : Arrien brouille volontairement les frontières de la vérité (ἀλήθεια), en ne l'attribuant à un fait transmis qu'avec précaution. C'est ainsi par exemple qu'il introduit les paroles d'un personnage par la réserve « si du moins elles ont été rapportées avec vérité » [58] et considère que les mesures de l'Indus transmises par la tradition ne sont « pas loin du vrai » [59]. De même, pour dire d'un événement qu'il est crédible, il privilégie le tour « pas incroyable » [60] à l'adjectif affirmatif πιστός, qu'il s'autorise à employer dans la formule atténuée « si vraiment ces faits aussi sont crédibles pour quelqu'un » [61]. Pour renforcer davantage encore le caractère discutabile de la vérité ou de la crédibilité d'un épisode, il accompagne parfois ses propres appréciations d'une restriction, exprimée par ἔμοι « à mon avis » [62] ou même plus souvent par ἔμοιγε « du moins à mon avis » [63]. Ailleurs, il lui arrive de donner son assentiment à une version discutabile – et discutée par la critique moderne [64] – ou de souligner les désaccords entre Ptolémée et Aristobule, auxquels il a pourtant accordé un crédit particulier. Selon Philip Stadter, les contradictions entre les deux auteurs signalées dans le récit ne concernent que des détails mineurs [65]. Mais par leur nombre, elles font surgir une suspicion à leur égard [66]. Enfin, la mise en doute est parfois plus radicale, lorsque le narrateur confronté à plusieurs variantes admet que la vérité ne lui importe pas [67] ou que l'exactitude historique est introuvable [68]. Toutes ces remarques, où l'apparente assurance de l'historien capable d'évaluer ses sources avec précision cède la place à la relativité de tout jugement, invitent le lecteur à tempérer le souci de vérité par lequel Arrien commence et conclut son œuvre [69]. En réduisant l'emprise de la vérité, l'auteur ménage un espace pour un autre critère de transmission que la seule recevabilité historique.

[54] *Anabase*, I, préf. 3 : τοσοῖσδε συγγραφεῦσι.

[55] *Ibid.*, I, préf. 1-2.

[56] *Ibid.*, II, 3, 7 ; II, 4, 7 ; IV, 13, 5 ; IV, 14, 1 ; V, 14, 4 et VII, 22, 4.

[57] *Ibid.*, VI, 11, 3.

[58] *Ibid.*, IV, 10, 1 : εἴτερον ἀληθῆ ζυγγέγραπται.

[59] *Ibid.*, V, 20, 10 : οὐ πόρρω τοῦ ἀληθοῦς.

[60] *Ibid.*, III, 2, 1 : οὐκ ἄπιστος.

[61] *Ibid.*, V, 2, 7 : εἰ δὴ τῷ πιστὰ καὶ ταῦτα (*Ibid.*, V, 2, 7). Les autres occurrences de πιστός (II, 16, 6 ; V, 2, 7 ; VI, 28, 1 ; VI, 28, 2 ; VII, 13, 5 ; VII, 14, 5 et VII, 27, 3) sont niées et servent à désigner un fait incroyable.

[62] *Anabase*, VII, 28, 1.

[63] *Ibid.*, III, 2, 1 ; VII, 13, 5 ; VII, 14, 5.

[64] Ainsi, quand Arrien évoque la blessure reçue par Alexandre lors de l'affrontement contre les Malls, il insiste sur son choix de suivre Ptolémée (*Anabase*, VI, 10, 1 ; VI, 11, 7) en précisant

immédiatement que le général n'était pas présent à cette bataille. Voir le commentaire de MUCKENSTURM-POULLE 2009, p. 23 : « Le lecteur pourrait à bon droit se poser la question de la fiabilité du témoignage du Lagide à propos d'événements auxquels il n'a pas assisté. Comment peut-il décrire de façon minutieuse la blessure du roi alors qu'il était absent ? ».

[65] STADTER 2000, p. 70.

[66] Arrien convoque à la fois Ptolémée et Aristobule à quinze reprises, mais leurs versions ne s'accordent qu'à cinq occasions (voir *Anabase*, II, 12, 6 ; III, 26, 1 ; IV, 14, 1 ; VI, 11, 5 ; VII, 26, 3).

[67] *Anabase*, V, 20, 2 et VII, 1, 2-3.

[68] *Ibid.*, III, 3, 6.

[69] Voir *Ibid.*, I, préf. 1, où Arrien revendique le choix de versions « entièrement véridiques » (πάντη ἀληθῆ) et VII, 30, 3, où il affirme avoir évoqué certains faits « pour la vérité » (ἀληθείας ἕνεκα).

L'autre donnée prise alors en compte au moment de la transmission est la qualité littéraire de la version que l'auteur fait figurer dans son œuvre. La condition est formulée dès la préface grâce à l'adjectif « digne d'être raconté » (ἀξιαφήγητος), utilisé à deux reprises. Avec ce terme, déjà présent chez Hérodote [70], le jugement de la tradition glisse de la validité historique au mérite narratif : une version n'est plus rapportée parce que les faits relatés se sont effectivement produits, mais parce qu'ils sont susceptibles d'enrichir le récit (ἀφήγησις) [71]. Toutefois, d'Hérodote à Arrien, le statut de ce critère change. Pour le narrateur des *Histoires*, la dignité littéraire d'un fait est évaluée après son historicité : entre les différents événements considérés comme historiques, il distingue ceux qui sont remarquables et méritent d'être racontés [72] et ceux qui sont négligeables et exclus du récit [73]. Dans l'*Anabase*, l'examen du mérite narratif ne survient plus à la suite du verdict historique, mais à ses côtés, comme un critère autonome. Il acquiert ainsi une indépendance tangible dans le glissement qui s'opère entre les deux occurrences du mot ἀξιαφήγητος de la préface. Le terme est utilisé d'abord quand Arrien évoque les désaccords entre les versions de Ptolémée et Aristobule. Dans de tels cas, l'auteur affirme avoir consigné « celle qui, parmi elles, [lui] sembl[ait] la plus crédible et en même temps la plus digne d'être racontée » (τούτων τὰ πιστότερα ἐμοὶ φαινόμενα καὶ ἅμα ἀξιαφηγητότερα) [74]. Un peu plus loin, il ajoute :

« J'ai consigné aussi au sujet d'Alexandre, seulement en tant que des on-dit (λεγόμενα), certaines versions écrites par d'autres, parce qu'elles-mêmes aussi m'ont semblé à la fois dignes d'être racontées et pas entièrement incroyables (ἀξιαφήγητά τέ μοι ἔδοξε καὶ οὐ πάντη ἄπιστα) » [75].

Dans la première expression, la dignité littéraire est un complément accessoire de la « version la plus

crédible », ajouté par ἅμα. À l'aube du récit, Arrien semble lui conférer le statut qu'elle avait déjà dans les *Histoires*, en réservant l'appréciation de cette qualité aux faits estimés d'abord véridiques. Mais la seconde apparition d'ἀξιαφήγητος change la donne : le mérite narratif devient alors le premier critère évoqué, auquel est adjoint le degré de vérité médiocre « pas entièrement incroyable ». Aux triptyques « un fait historiquement crédible, jugé digne d'être raconté, présent dans le récit » et « un fait historiquement crédible, jugé indigne d'être raconté, absent du récit », établis par Hérodote, Arrien ajoute la triade « un fait historiquement douteux, jugé digne d'être raconté, présent dans le récit ». La suite de l'œuvre le confirmera : pour les faits dont l'historicité n'est pas mise en doute, l'écrivain bithynien adopte la même attitude qu'Hérodote, en transmettant ce qui est « digne d'être raconté » [76] et en omettant ce qui ne l'est pas [77]. Mais il lui arrive également de souligner l'importance narrative d'un événement dont l'authenticité fait explicitement débat [78]. Dans un genre où les faits véridiques sont d'ordinaire perçus comme les *fundamenta* du récit, selon le mot de Cicéron [79], cette nouvelle combinaison n'est pas anodine. Elle inverse l'ordre de priorité et fait passer l'intérêt de la narration avant la recherche de la vérité. À la valeur documentaire, Arrien privilégie la valeur littéraire de son œuvre, qui n'a été que récemment étudiée en détail par la critique [80].

Pour léger qu'il puisse sembler, ce glissement du rapport entre les deux critères de transmission sert de caution à l'historien, quand il intègre au récit des bruits issus d'auteurs indéterminés, des λόγοι et des λεγόμενα pouvant paraître historiquement suspects et pourtant transmis sans évaluation de leur crédibilité. Car ce n'est plus leur validité historique qui compte, mais leur utilité narrative, qui va, semble-t-il, au-delà du rang d'anecdote ou de touche pittoresque auquel on les a parfois cantonnés [81]. Pour l'auteur qui s'est proposé de « montrer aux hommes les hauts faits d'Alexandre » et d'écrire

[70] Voir Hérodote, *Histoires*, I, 17 ; I, 177 (éd. LEGRAND 2010) ; II, 100 ; II, 137 (éd. LEGRAND 2002) ; V, 58 (éd. LEGRAND 2003).

[71] Arrien désigne son œuvre ainsi dans l'*Anabase*, VII, 27, 3.

[72] Voir Hérodote, *Histoires*, I, 17 ; I, 177 (éd. LEGRAND 2010).

[73] *Ibid.*, V, 58 (éd. LEGRAND 2003).

[74] *Anabase*, I, préf. 1.

[75] *Ibid.*, I, préf. 3 : Ἔστι δὲ ἅ καὶ πρὸς ἄλλων ξυγγεγραμμένα, ὅτι καὶ αὐτὰ ἀξιαφήγητά τέ μοι ἔδοξε καὶ οὐ πάντη ἄπιστα, ὡς λεγόμενα μόνον ὑπὲρ Ἀλεξάνδρου ἀνέγραφα.

[76] *Ibid.*, V, 5, 4 ; V, 7, 3.

[77] *Ibid.*, II, 15, 5 ; II, 22, 6 ; II, 24, 6 ; VII, 7, 7.

[78] Voir *Ibid.*, VI, 26, 1-3. Arrien commence le récit de cet épisode par la remarque « il ne m'a pas semblé bon de tenir caché » (οὐκ ἔδοξέ μοι ἀφανίσαι), mais signale juste après le désaccord des sources et son ignorance du lieu exact de la scène. Voir également *Anabase*, II, 12, 8, où l'auteur affirme louer Alexandre d'une conduite rapportée, qu'elle soit authentique ou non.

[79] Cicéron, *De l'Orateur*, II, 62 (éd. COURBAUD 2009).

[80] Voir la récente monographie de LIOTSAKIS 2019 sur ce sujet.

[81] Pour leur caractère anecdotique, voir TONNET 1988, p. 646. Pour leur perception comme un ajout mineur ajoutant de la couleur au récit, voir BOSWORTH 1988, p. 74.

« une composition sur Alexandre » [82], ils ont en effet constitué un outil de caractérisation efficace. À l'exemple des orateurs antiques, qui évoquent volontiers les actions ou les paroles d'un personnage pour construire son caractère [83], Arrien consigne les λόγοι qui concernent un acte ou une réplique d'Alexandre emblématiques d'un vice ou d'une vertu. Les qualités et les défauts ainsi attribués au conquérant sont le plus souvent explicités, pour mieux souligner la fonction descriptive des traditions rapportées. Elles permettent à l'écrivain de façonner un personnage compatissant, confiant à l'égard de ses amis, disposé à reconnaître ses erreurs, se laissant pourtant aller à une démesure occasionnelle, doté d'un grand sens du commandement et d'une maîtrise de soi admirables dans certaines circonstances, mais dominé par son désir de gloire [84]. Se dessine ainsi un portrait d'Alexandre à la fois riche et nuancé, entre louange et blâme [85]. La représentation du souverain est en même temps promue création de l'auteur, puisque celui-ci s'est affranchi d'un impératif de vérité trop contraignant, pour insérer dans le tissu narratif des traditions illustrant sa vision d'Alexandre.

En donnant au lecteur l'occasion d'entrevoir les critères de sélection des versions transmises, Arrien livre en somme sa conception de l'historiographie. À l'instar des deux préfaces de l'œuvre, dont la première évoque les sources et la seconde les talents littéraires de l'auteur [86], les commentaires où dialoguent, et parfois s'affrontent, la validité historique et le mérite narratif d'une tradition, façonnent la silhouette d'un écrivain certes confronté à des contraintes génériques qui lui dictent un contenu, mais décidé malgré tout à rester maître de son récit. Dans ce contexte, muer « ce qui est digne d'être raconté » en un critère de transmission autonome constitue une trouvaille habile, par laquelle l'auteur conserve le libre choix du contenu et l'adapte aux caractéristiques qu'il veut attribuer à son personnage. Ce faisant, il est bel et bien le créateur de son protagoniste.

[82] *Anabase*, I, 12, 4 (φανερὰ καταστήσειν ἐς ἀνθρώπους τὰ Ἀλεξάνδρου ἔργα) et VII, 3, 1 (τῆ περὶ Ἀλεξάνδρου συγγραφῆ).

[83] Pour ces outils rhétoriques de caractérisation dans l'Antiquité, voir TEMMERMAN 2010, p. 33-36.

[84] Voir *Anabase*, II, 12, 8 ; IV, 9, 2-6 ; IV, 12, 6 ; IV, 20, 3 ; VI, 26, 1-3 ; VII, 2, 2.

[85] Pour ces deux aspects, voir LIOTSAKIS 2019, p. 1-80.

[86] Voir *Anabase*, I, préf. 1-3, pour la première préface et I, 12, 4-5 pour la seconde.

L'HISTORIEN CRITIQUE DE LA TRADITION AU SERVICE DU PORTRAITISTE D'ALEXANDRE

À la lumière de cette conception de l'œuvre, il vaut la peine de se pencher à nouveau sur les versions qu'Arrien évoque en revêtant l'*ethos* d'un historien sérieux. En effet, si l'auteur revendique le pouvoir de créer son personnage en choisissant librement les actions et les paroles qu'il lui prête, indépendamment des contraintes génériques, cette liberté peut, à rebours, influencer sur les jugements historiques qu'il choisit de rendre visibles.

Car en réalité, il arrive que les deux critères se rencontrent et se confondent : le portrait d'Alexandre que le narrateur souhaite construire dans le récit oriente alors le verdict qu'il livre sur l'authenticité d'un fait. Cette porosité des frontières entre les rôles de portraitiste et d'historien est particulièrement tangible dans le jugement qui accompagne une des versions du deuil d'Alexandre à la mort d'Héphaïstion :

« D'autres <disent> qu'[Alexandre] ordonna de détruire le temple d'Asclépios à Ecbatane, un acte tout à fait barbare et nullement conforme à Alexandre (οὐδαμῆ Ἀλεξάνδρῳ πρόσφορον), mais un peu plus à l'orgueil de Xerxès envers la divinité [...] » [87].

La tradition que l'auteur rapporte ici prend place au sein d'une liste de versions contestées [88]. Mais pour la juger, l'historien délaisse le lexique appliqué d'ordinaire à l'inexactitude historique d'un fait, tel que les formules « non vraisemblable » (οὐκ εἰκός), « non crédible » (οὐ πιστός) ou « nullement crédible » (οὐδαμῆ πιστός), qui apparaissent ailleurs [89]. Il leur substitue le tour « nullement conforme à Alexandre » (οὐδαμῆ Ἀλεξάνδρῳ πρόσφορον). L'adjectif πρόσφορον qu'on y trouve est unique dans l'*Anabase* et presque dans toute la production d'Arrien [90], de sorte qu'il invite le lecteur à prêter une attention particulière au verdict

[87] *Anabase*, VII, 14, 5 : Ἄλλοι δέ, ὅτι καὶ τοῦ Ἀσκληπιῶ τοῦ ἔδος ἐν Ἐκβατάνοις κατασκάψαι ἐκέλευσε, βαρβαρικὸν τοῦτό γε καὶ οὐδαμῆ Ἀλεξάνδρῳ πρόσφορον, ἀλλὰ τῆ Ξέρξου μᾶλλον τι ἀτασθαλίᾳ τῆ ἐς τὸ θεῖον [...].

[88] Pour cette liste, voir *Anabase*, VII, 14, 1-5.

[89] Cf. *Ibid.*, II, 16, 6 ; V, 14, 5 ; VI, 28, 1 ; VI, 28, 2 ; VII, 13, 5 ; VII, 14, 5.

[90] Dans les œuvres qui subsistent, on ne le retrouve qu'à une seule reprise, dans les *Entretiens* d'Épictète, III, 12, 3 (éd. SOUILHE 2003).

dé livré par son entremise. Et de fait, il rompt avec la méthode habituellement suivie par l'historien pour évaluer le degré d'authenticité d'une version. Arrien délaisse en effet le jugement des sources pour se focaliser sur sa conception du personnage. Il ne cherche plus à savoir si les auteurs de la tradition en question ont été des témoins visuels, s'ils étaient impartiaux ou dignes de foi, comme ailleurs. Mais il fonde son jugement sur ce qui, selon lui, s'accorde à la nature du conquérant [91]. Aussi la sentence présuppose-t-elle de la part d'Arrien une représentation claire du tempérament de son personnage, composé du nombre limité de traits de caractère et d'attitudes qu'il a décidé de lui prêter. D'autres comportements, comme ici l'orgueilleuse impiété, sont au contraire exclus, parce qu'ils ne correspondent pas à sa vision d'Alexandre et détonneraient dans la peinture qu'il compte brosser du Macédonien. Derrière ce jugement, se dessinent ainsi les contours d'un Alexandre pieux, construit en opposition au roi barbare topique Xerxès. Cette image sera confortée par la suite du récit, où le narrateur accordera sa créance à une autre version, très différente, dans laquelle Alexandre envoie une offrande à Asclépios malgré sa douleur [92]. Si singulier que soit le com-

mentaire livré avec l'adjectif *πρόσφορον*, parmi la kyrielle des jugements historiques, il signale la présence d'un Arrien portraitiste qui, en coulisses, régit toujours le matériau introduit à l'*Anabase*.

Une fois la présence sous-jacente du portraitiste détectée, il apparaît que la caractérisation du personnage oriente le choix des traditions relatives à Alexandre qu'Arrien assortit d'un verdict historique. Loin d'être choisies au hasard ou de s'appliquer à des faits indifférents, elles concernent des actions emblématiques, susceptibles d'illustrer avec force un aspect du tempérament du souverain. Pour Arrien, les confirmer revient à relever la présence effective de ce trait chez son personnage et les infirmer équivaut à exclure cette facette du caractère d'Alexandre. L'auteur tire fortement parti de cette technique de caractérisation indirecte : la multitude de sentences historiques lui permet en effet de brosser un portrait moral cohérent et consistant du protagoniste, avec des qualités saillantes. On peut s'en rendre compte en embrassant du regard tous les faits concernant le souverain auxquels ces verdicts s'appliquent et qui ont été réunis dans le tableau suivant [93] :

Faits jugés concevables tels qu'ils ont été rapportés par la tradition (s'approchant de ce qui est vrai, fiable, crédible et vraisemblable ou prêtés à la fois à Ptolémée et Aristobule)	Faits jugés inconcevables ou difficilement concevables tels qu'ils ont été rapportés par la tradition (s'approchant de ce qui est faux, peu fiable, incroyable ou invraisemblable)
<ul style="list-style-type: none"> - Alexandre offrant de bons traitements aux prisonnières perses (II, 12, 5). - Alexandre pardonnant à la mère de Darius d'avoir pris Héphaïstion pour le roi et considérant son compagnon comme un autre « Alexandre » (II, 12, 8). - Alexandre se refusant à croire les accusations contre Philotas par amitié (III, 26, 1). - Alexandre acceptant de faire une offrande à Asclépios à la mort d'Héphaïstion (VII, 14, 6). - Ambassade romaine auprès d'Alexandre (VII, 15, 6). 	<ul style="list-style-type: none"> - Transports bachiques des Macédoniens en Inde (V, 2, 7). - Pôros envoyant son fils contre Alexandre avec seulement soixante chars (V, 14, 5). - Imitation des luxueux cortèges de Dionysos par Alexandre (VI, 28, 1). - Alexandre conduisant lui-même le char portant le corps d'Héphaïstion (VII, 14, 5). - Empoisonnement d'Alexandre par certains de ses proches (VII, 23, 1-2). - Volonté d'Alexandre de mourir en cachette pour la gloire d'être perçu comme un dieu immortel (VII, 27, 3).

[91] La *Souda* donne comme synonymes de *πρόσφορον* les adjectifs « approprié » (*ἀρμόδιον*) et « propre à » (*οἰκεῖον*). Voir *Souda*, s.v. *πρόσφορον* (2846).

[92] Voir *Anabase*, VII, 14, 6. Voir aussi, pour Xerxès qui apparaît en filigrane comme un anti-modèle dans certains épisodes, Jacob 1991, p. 20-22.

[93] Seuls les faits qui concernent Alexandre et qui bénéficient d'une appréciation historique ont été consignés

dans ce tableau. Arrien applique aussi son jugement critique d'historien sur d'autres faits qui concernent le cadre spatio-temporel du récit (voir *Anabase*, II, 16, 6 ; V, 4, 3 ; V, 20, 10 ; VI, 11, 3-5 ; VII, 3-5) ou le rôle de tel ou tel personnage dans un épisode (voir *Anabase*, IV, 14, 1 ; VI, 2, 3 ; VI, 11, 8), et en particulier le rôle des dieux (voir *Anabase*, III, 2, 1 ; III, 3, 6). Il renforce ainsi le poids de la diégèse, installée plus solidement.

Par-delà la diversité des contextes où apparaissent les avis de l'historien, une cohérence apparaît entre les traits du conquérant que ces avis appuient et ceux qu'ils gomment catégoriquement. L'Alexandre de l'*Anabase* se caractérise d'abord par une piété sans faille, qu'Arrien construit en jugeant vraisemblable son offrande à Asclépios mais invraisemblables son imitation des cortèges dionysiaques et sa volonté de paraître immortel. L'historien accentue également la retenue de son personnage en le rendant capable de clémence envers les femmes perses et en particulier la mère de Darius, mais incapable de démonstrations de douleur effrénées. L'amitié et la confiance d'Alexandre envers ses sujets émergent lorsqu'Arrien trouve plausibles le rang d'*alter ego* octroyé à Héphaïstion et la difficulté à croire en la culpabilité de Philotas. Et l'auteur de les confirmer en réfutant la haine des Macédoniens qui aurait conduit à l'empoisonnement du roi. Enfin, Arrien rend tangible l'immense renommée du conquérant en admettant la possibilité d'une ambassade romaine et en doutant que Pôros ait envoyé son fils le combattre avec un effectif réduit. Comme dans un jeu de miroir, les faits acceptés et les faits niés se répondent pour forger la personnalité du protagoniste : les uns confortent un trait de caractère du souverain macédonien, les autres rejettent vigoureusement le trait contraire. Dans ces conditions, la rémanence, dans le récit achevé, de certains propos des sources accompagnés d'une évaluation historique ne participe pas seulement de l'image d'un historien sérieux. Ou plutôt, la construction de cet *ethos* n'est pas une fin. Elle devient elle-même un moyen, mis en œuvre par l'auteur, pour donner du poids à son interprétation personnelle de la figure d'Alexandre. Parés de l'aura du fait retenu après un sévère examen critique, les actes du personnage assortis d'un jugement historique favorable s'imposent en effet avec force aux lecteurs. Ces derniers, sommés de tenir ces traditions pour vraies, sont contraints d'admettre la qualité du souverain dont elles témoignent.

Finalement, les sentences de l'historien, qui mettent en scène sa traque des versions mensongères, concourent à la création d'un Alexandre

tel qu'il le conçoit. Si au même siècle, Lucien distingue nettement la tâche du « poète », au sens étymologique du terme, de celle de l'historien [94], Arrien semble avoir réussi la prouesse de concilier les deux. Plus encore, il parvient à se faire « poète » justement parce qu'il s'affiche en historien sérieux, à travers l'examen des traditions qu'il « consigne ». Aussi n'est-il pas surprenant que le verbe ἀναγράφω, emblématique de ces citations, soit aussi celui que l'auteur utilise pour proclamer ses talents d'écrivain et sa dévotion entière à la littérature, dans la formule « j'inscris (ἀναγράφω) ceci, que mes œuvres sont pour moi une patrie, une famille et des charges » [95].

Il s'en faut donc de beaucoup qu'Arrien laisse apparaître et parler ses sources dans son œuvre pour signaler sa soumission aux textes qu'il consigne. Au contraire, l'écrivain utilise ces citations pour mettre en scène sa tâche et révéler sa conception de l'historiographie. Émerge alors la silhouette d'un auteur capable de juger les traditions reçues, grâce à la maîtrise de tous les outils du bon historien, mais attaché plus encore à l'intérêt du récit et à sa liberté de choisir le contenu de son œuvre, indépendamment d'une exigence de vérité trop contraignante. C'est pourquoi il confère un nouveau statut à « ce qui est digne d'être raconté » : ce faisant, il ne reste plus rivé à un seul critère de transmission, mais peut jouer avec les notions de vérité et de mérite narratif et les moduler pour garder toujours une entière mainmise sur ce qu'il transmet. Ainsi parvient-il à subordonner ses jugements historiques à la vision d'Alexandre qu'il entend créer et véhiculer.

Au passage, Arrien joue avec une autre tradition, celle du genre historiographique qui s'est construite d'œuvre en œuvre [96]. Car s'il incombe depuis longtemps à l'historien de mettre de l'ordre dans les différentes traditions pour les épurer du mensonge, il doit se garder de « créer » des événements ou des personnages historiques. En manipulant habilement ces règles, Arrien parvient à mettre la transmission critique traditionnellement allouée à l'historien au service d'un but ordinairement défendu à l'historien. ■

[94] Voir Lucien, *Comment écrire l'histoire*, 38 (éd. JACOBITZ 1913) pour qui l'historien n'est « pas le créateur [des événements], mais leur révélateur » (οὐ γὰρ ποιητὴς αὐτῶν ἀλλὰ μηνυτὴς).

[95] *Anabase*, I, 12, 5 : ἐκεῖνο ἀναγράφω, ὅτι ἐμοὶ πατρίς τε καὶ γένος καὶ ἀρχαὶ οἶδε οἱ λόγοι εἰσί. Pour

un commentaire de cette préface et plus particulièrement de cet emploi du verbe qui confère à la formule la force d'une inscription gravée, voir MOLES 1985, p. 166.

[96] Voir à propos de cette dynamique de l'historiographie où chaque œuvre se construit relativement aux précédentes MARINCOLA 1999.

BIBLIOGRAPHIE

- BOSWORTH, Albert, 1976**, « Arrian and the Alexander Vulgate », dans Ernst Badian (dir.), *Alexandre le Grand : image et réalité*, Genève, p. 1-46.
- BOSWORTH, Albert, 1980**, *A Historical Commentary on Arrian's History of Alexander*, vol. 1, Oxford.
- BOSWORTH, Albert, 1988**, *From Arrian to Alexander: Studies in Historical Interpretation*, Oxford.
- BOSWORTH, Albert, 1995**, *A Historical Commentary on Arrian's History of Alexander*, vol. 2, Oxford.
- CASEVITZ, Michel & HARTOG, François, 1999**, *L'histoire d'Homère à Augustin. Préfaces des historiens et textes sur l'histoire*, Paris.
- COURBAUD, Edmond, 2009**, *Cicéron. De l'Orateur, livre II* (1^{re} éd. 1928), Paris (CUF).
- GERNEZ, Barbara, 2008**, *Aristote, Poétique*, 3^e éd. (1^{re} éd. 2001), Paris.
- GUILHEM DE CLERMONT-LODEVE, Guillaume-Emmanuel-Joseph, 1775**, *Examen critique des anciens historiens d'Alexandre le Grand*, Paris.
- HAMMOND, Nicolas, 1993**, *Sources for Alexander the Great: an analysis of Plutarch's Life and Arrian's Anabasis Alexandrou*, Cambridge.
- HARTOG, François, 2018**, *Partir pour la Grèce*, 2^e éd. (1^{re} éd. 2015), Paris.
- HIDBER, Thomas, 2004**, « Arrian », dans Irene de Jong, et al. (dir.), *Narrators, Narratees, and Narratives in Ancient Greek Literature*, Leiden - Boston, p. 165-174.
DOI : [10.1163/9789047405702_013](https://doi.org/10.1163/9789047405702_013)
- JACOB, Christian, 1991**, « Alexandre et la maîtrise de l'espace. L'art du voyage dans l'Anabase d'Arrien », *Quaderni di storia* 34, p. 5-41.
- JACOBITZ, Karl, 1913**, *Luciani Samosatensis Opera*, vol. 2, Leipzig (Teubner).
- LACHENAUD, Guy, 2004**, *Promettre et écrire : essais sur l'historiographie des Anciens*, Rennes.
DOI : [10.4000/books.pur.16968](https://doi.org/10.4000/books.pur.16968)
- LAYA, Jean-Louis, 1836**, Études sur l'histoire littéraire de l'Antiquité grecque et latine, et sur les premiers siècles de la littérature française, vol. 2, Paris.
- LEGRAND, Philippe-Ernest, 2002**, Hérodote. *Histoires, livre II* (1^{re} éd. 1930), Paris (CUF).
- LEGRAND, Philippe-Ernest, 2003**, Hérodote. *Histoires, livre V* (1^{re} éd. 1939), Paris (CUF).
- LEGRAND, Philippe-Ernest, 2010**, Hérodote. *Histoires, livre I* (1^{re} éd. 1932), Paris (CUF).
- LIOTSAKIS, Vasileios, 2019**, *Alexander the Great in Arrian's Anabasis. A Literary Portrait*, Berlin.
DOI : [10.1515/9783110659979](https://doi.org/10.1515/9783110659979)
- LORAU, Nicole, 1986**, « Thucydide a écrit la Guerre du Péloponnèse », *Mètis. Anthropologie des mondes grecs anciens* 1/1, p. 139-161.
DOI : [10.3406/metis.1986.868](https://doi.org/10.3406/metis.1986.868)
- MARECHAUX, Pierre & MINEO, Bernard (dir.), 2020**, *Plutarque et la construction de l'Histoire. Entre récit historique et invention littéraire*, Rennes.
- MARINCOLA, John, 1999**, « Genre, Convention, and Innovation in Greco-Roman Historiography », dans Christina Shuttleworth Kraus (éd.), *The Limits of Historiography. Genre and Narrative in Ancient Historical Texts*, Leiden - Boston.
DOI : [10.1163/9789004351295_013](https://doi.org/10.1163/9789004351295_013)
- MOLES, John, 1985**, « The Interpretation of the "Second Preface" in Arrian's Anabasis », *The Journal of Hellenic Studies* 105, p. 162-168.
DOI : [10.2307/631532](https://doi.org/10.2307/631532)
- MUCKENSTURM-POULLE, Claire, 2009**, « Ptolémée narrateur de la campagne indienne d'Alexandre dans l'Anabase d'Arrien », *Cahiers des études anciennes* 46, p. 15-30.

- RADET, Georges, 1925**, *Notes critiques sur l'histoire d'Alexandre*, Bordeaux.
- REY, Alain, 2016**, *Dictionnaire historique de la langue française*, vol. 2 (1^{re} éd. 1993), Paris.
- ROMILLY, Jacqueline de, 2009**, *Thucydide. La Guerre du Péloponnèse, livre I* (1^{re} éd. 1953), Paris (CUF).
- Roos, Anton, 2002**, *Flavius Arrianus. Vol. I : Alexandri Anabasis cum excerptis Photii tabulaque phototypica*, édition corrigée par Gerhard Wirth (1^{re} éd. 1967), München - Leipzig.
DOI : [10.1515/9783110960273](https://doi.org/10.1515/9783110960273)
- SAVINEL, Pierre, 1984**, *Arrien, Histoire d'Alexandre. L'anabase d'Alexandre le Grand*, Paris.
- SCANLON, Thomas, 2015**, *Greek Historiography*, Chicester.
DOI : [10.1002/9781119085881](https://doi.org/10.1002/9781119085881)
- SCHEPENS, Guido, 1971**, « Arrian's View of His Task as Alexander-historian », *Ancient Society* 2, p. 254-268.
- SCHEPENS, Guido, 1980**, *L'autopsie dans la méthode des historiens grecs du V^e s. av. J.-C.*, Bruxelles.
- SOUILHE, Joseph, 2003**, *Epictète. Entretiens, livre III* (1^{re} éd. 1963), Paris (CUF).
- STADTER, Philip, 1981**, « Arrian's Extended Preface », *Illinois Classical Studies* 6/1, p. 157-171.
- STADTER, Philip, 2000**, *Arrian of Nicomedia* (1^{re} éd. 1980), Chapel Hill.
- TEMMERMAN, Koen de, 2010**, « Ancient Rhetoric as a Hermeneutical Tool for the Analysis of Characterization in Narrative Literature », *Rhetorica* 28, p. 23-51.
DOI : [10.1525/rh.2010.28.1.23](https://doi.org/10.1525/rh.2010.28.1.23)
- TONNET, Henri, 1988**, « La "vulgate" dans Arrien », dans Wolfgang Will (dir.), *Zu Alexander dem Grossen. Festschrift G. Wirth zum 60. Geburtstag am 9.12.86*, vol. 1, Amsterdam, p. 635-656.
- TOTH, Iván, 2009**, « Notes on Arrian's Preface to the *Anabasis* », *Acta Antiqua Academiae Scientiarum Hungaricae* 49/4, p. 499-505.
DOI : [10.1556/aant.49.2009.4.12](https://doi.org/10.1556/aant.49.2009.4.12)
- VEYNE, Paul, 1983**, *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ?*, Paris.
DOI : [10.14375/np.9782757841143](https://doi.org/10.14375/np.9782757841143)
- VIDAL-NAQUET, Pierre, 1984**, « Flavius Arrien entre deux mondes », dans Pierre Savinel (éd.), *Arrien, Histoire d'Alexandre. L'anabase d'Alexandre le Grand*, Paris, p. 309-394.
- ZAMBRINI, Andrea, 2003**, « Arriano, uno storico senza documenti ? », dans Anna Maria Biraschi et al. (dir.), *L'Uso dei documenti nella storiografia antica*, Napoli, p. 561-576.